



PRIX

ALEXIS
DE
TOCQUEVILLE

LE PRIX TOCQUEVILLE

Alexis de Tocqueville, rendu célèbre par la publication « De la démocratie en Amérique », est considéré aussi bien en France qu'aux États-Unis, comme le plus grand penseur se réclamant du libéralisme.

Son œuvre a été traduite dans toutes les langues. Elle demeure une référence pour tous ceux qui se penchent sur les principes de fonctionnement des systèmes démocratiques, de Raymond Aron à Zbigniew Kazimierz Brzezinski.

Alexis de Tocqueville fut aussi un homme politique. Élu député de Valognes en 1839, sous la Monarchie de Juillet, il fut ministre des Affaires Étrangères en 1849 sous la deuxième République. Il fut aussi président du Conseil général de la Manche. Sa correspondance, ainsi que son livre de mémoires intitulé « Souvenirs », retrace avec perspicacité, et souvent humour, les péripéties de cette époque troublée. Une partie de son œuvre fut rédigée au château de Tocqueville, dans son bureau qui est resté intact.

Pour rendre hommage à son action et faire rayonner sa pensée, le Conseil général de la Manche et le Conseil régional de Basse-Normandie ont créé en 1979 un prix littéraire dont l'objectif est de récompenser un auteur dont l'œuvre se situe dans sa ligne de pensée.

Le Prix Tocqueville (d'une valeur de 15 000 euros) doit son existence à la volonté de Pierre Godefroy, ancien député-maire de Valognes. Ce journaliste, devenu homme politique, grand défenseur de la littérature et de la culture normande, s'est illustré à travers la publication de plusieurs ouvrages dont « Notre patrie européenne » qui constitue un hymne à la paix et à la démocratie. Il fut accompagné dans sa démarche par Pierre Aguiton.

Dès l'origine, c'est Alain Peyrefitte, ancien ministre, membre de l'Académie Française, célèbre pour la qualité de ses œuvres et de sa vision, en particulier sur l'avenir de la Chine, qui devait tout naturellement constituer le jury prestigieux, chargé de désigner un lauréat tous les deux ans.

Alain Peyrefitte a présidé ce jury de 1979 jusqu'à son décès en décembre 1999. Il a su s'entourer de personnalités exceptionnelles, tant européennes qu'américaines, et donner à ce prix un grand éclat. La présidence du jury du Prix Alexis de Tocqueville a été reprise par le Président Valéry Giscard d'Estaing.

Il suffit pour s'en convaincre de consulter la liste des lauréats (Raymond Aron était le premier d'entre eux), ainsi que celle des remettants : deux Présidents de la République en exercice, Messieurs Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, deux anciens Premiers Ministres, Messieurs Raymond Barre et Édouard Balladur, et différentes personnalités européennes.



PRIX

**ALEXIS
DE
TOCQUEVILLE**

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

Alexis de Tocqueville naît en 1805 dans une famille profondément bouleversée par la Révolution. Il descend en effet, par sa mère, de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI, et ses parents ne sont sauvés de l'échafaud que par Thermidor. À la Restauration, son père est nommé préfet et pair de France, mais refuse de prêter serment à Louis-Philippe en 1830.

Comme beaucoup de jeunes aristocrates de son temps, Alexis de Tocqueville est partagé entre un certain attachement à la monarchie, hérité de son éducation, et une curiosité pour l'étude des bouleversements qui viennent de modifier profondément la société française. Le meilleur système politique devient pour lui, celui qui saura le mieux garantir la liberté.

Magistrat au tribunal de Versailles, Alexis de Tocqueville prête serment en 1830 et part dès 1831 mener une enquête sur le système pénitentiaire aux États-Unis. C'est ainsi qu'il s'embarque pour l'Amérique en compagnie de Gustave de Beaumont. Les deux voyageurs rédigent de longues notes et enquêtes sur le système carcéral et la justice américaine dont ils tirent à leur retour un ouvrage signé de leurs deux noms et intitulé : Du système pénitentiaire aux États-Unis.

De la démocratie en Amérique

De son voyage, Tocqueville tire aussi une réflexion sur l'exercice de la démocratie telle qu'il a pu l'observer en Amérique. Il se livre à une analyse des mœurs d'un peuple libre, à celle des institutions qui favorisent son épanouissement et à l'évolution des idées dans le cadre de la souveraineté populaire. Il étudie, en sociologue et en juriste, les principes d'un gouvernement fédéral qui assure la démocratie locale et privilégie l'égalité sociale. Il mesure ainsi les risques de voir la soif d'égalité devenir un dogme plus fort que celui de la recherche de la liberté.

Pour lui, seul un gouvernement représentatif et décentralisé serait capable de maintenir un certain équilibre entre les excès de l'égalitarisme et ceux de l'individualisme matériel. Il annonce, en particulier, les dérives possibles des démocraties vers l'avènement d'États tutélaires susceptibles de retirer aux citoyens leurs propres capacités de penser. C'est aussi l'émergence de l'État providence qu'il redoute avec un talent de visionnaire. Il craint en particulier que le goût excessif des Français pour l'égalitarisme ne les conduise à restreindre leur propre liberté. Contre la centralisation excessive, il oppose la démocratie locale.

Cet essai connaît un grand succès et permet à Tocqueville d'être élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1838, puis à l'Académie Française en 1841.

L'homme politique

Malgré sa notoriété nationale et la qualité unanimement reconnue de son œuvre, Tocqueville échoue aux élections législatives de 1837. Il avait choisi d'affirmer son indépendance en refusant l'appui du ministère. Battu mais non abattu, il décide de ne pas renoncer. Il comprend surtout que le succès passe d'abord par une présence assidue auprès de ses électeurs et s'emploie à se faire apprécier par eux. Cette démarche le conduit à être élu député de la Manche en 1839. Il siège alors dans les rangs de l'opposition institutionnelle et s'inscrit dans la mouvance libérale, considérée comme la gauche modérée.

Avec son ami Beaumont, il se fait rapidement un nom dans son combat pour l'abolition de l'esclavage. Ses discours sur la dérive du régime et la montée des critiques populaires annoncent la Révolution de 1848 dont il pressent le caractère imminent. Dans son fameux discours du 27 Janvier 1848, Tocqueville, à la tribune de l'Assemblée nationale, dénonce la langueur qui détruit « les passions généreuses, les passions de la liberté, le désintéressement, l'amour de la patrie, l'envie de se consacrer à sa gloire et à sa grandeur, qui ont fait la vie et qui fait encore la gloire de la Révolution française ».

En 1848, Tocqueville assiste à l'effondrement de la Monarchie de Juillet et participe à la rédaction de la constitution de la IIe République en sa qualité de membre de l'Assemblée constituante. Il en est le rapporteur à la tribune. Après le gouvernement provisoire de Lamartine et l'élection présidentielle, qui voit le succès de Louis-Napoléon Bonaparte, Tocqueville devient ministre des Affaires étrangères le 5 juin 1849, dans le second gouvernement d'Odilon Barrot. Il écrit alors : « j'ai toujours considéré que la République était un gouvernement sans contrepoids, qui promettrait toujours plus mais donnerait toujours moins de liberté que la monarchie constitutionnelle. Et pourtant je voulais sincèrement maintenir la République, et bien qu'il n'y ait pour ainsi dire pas de républicains en France, je considérais l'entreprise de la maintenir comme n'étant pas absolument impossible ». Le 31 octobre 1849, le président renvoie le second gouvernement Barrot pour imposer son autorité.

Il siège à l'Assemblée jusqu'au coup d'État du 2 décembre 1851, auquel il s'oppose vigoureusement. Il écrit à ce sujet : « Louis-Napoléon, seul, était préparé à prendre la place de la République parce qu'il tenait déjà le pouvoir. Mais que pouvait-il sortir de son succès sinon une monarchie bâtarde, méprisée des classes éclairées, ennemie de la liberté et gouvernée par des intrigants, des aventuriers et des valets ? ». En 1852, Tocqueville refuse de prêter serment au nouveau régime et quitte le conseil général de la Manche qu'il présidait depuis 1849.

La retraite

En 1853, Tocqueville entreprend de rédiger *L'Ancien Régime et la Révolution*. Il y analyse les causes de la Révolution en dénonçant le centralisme à outrance et le poids excessif de l'administration dans la vie de la nation.

Alexis de Tocqueville voyage à travers l'Europe et rédige ses extraordinaires *Souvenirs*, dans lesquels il met en scène les personnages de l'époque au temps de la révolution de 1848 et raconte son action au cours de cette période troublée ainsi que son passage au gouvernement.

Malade, il se retire à Cannes en novembre 1858, où il continue à rédiger de nombreuses lettres avant de s'éteindre en 1859.



PRIX

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ALEXIS DE TOCQUEVILLE (1805-1859) éléments chronologiques

Sa vie

- 29 juillet 1805..... Naissance d'Alexis de Tocqueville
- 1826..... Licencié en droit ; voyage en Italie
- 1827..... Juge auditeur au tribunal de Versailles
- Mai 1831-février 1832 Mission officielle aux États-Unis avec Gustave de Beaumont. Les deux amis étudient le système carcéral américain.
- 1832..... Tocqueville démissionne de ses fonctions de magistrat
- 1833 et 1835 Voyages en Angleterre
- 1836..... Mariage avec Mary Mottley
- 1838..... Élection à l'Académie des sciences morales et politiques
- 1839..... Élection comme député de Valognes
- 1841..... Élection à l'Académie française
- Avril 1848..... Élection à l'Assemblée constituante, membre de la commission de la Constitution
- 3 juin-30 octobre 1849 Ministre des Affaires étrangères
- Décembre 1851 Arrestation après le coup d'État. Il mène une vie consacrée à la recherche et à ses travaux.
- 16 avril 1859 Mort à Cannes

Ses œuvres principales

- 1833..... Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France (en collaboration avec Gustave de Beaumont)
- 1835-1840..... De la démocratie en Amérique
- 1856..... L'Ancien Régime et la Révolution (seule la première partie de cet ouvrage put être écrite par Tocqueville)
- 1893..... Souvenirs (rédigés en 1851, publication posthume)



PRIX

**ALEXIS
DE
TOCQUEVILLE**

**JURY INTERNATIONAL
DU PRIX TOCQUEVILLE**

M. Valéry GISCARD D'ESTAING
Président du Jury du Prix Tocqueville

M. Alain BESANCON
de l'Académie des Sciences Morales et Politiques,
Directeur d'études à l'école des Hautes Études

M. le Juge Stephen B. BREYER
Juge à la Cour Suprême des États-Unis

M. Jean-Claude CASANOVA
de l'Académie des Sciences Morales et Politiques,
Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques
Directeur de la Revue Commentaire

M. Marc FUMAROLI
Membre de l'Académie Française

M. Pierre GREMION
Directeur de recherches au CNRS, Centre de sociologie des Organisations

M. Pierre MANENT
Directeur d'études à l'école des Hautes Études en Sciences Sociales

M. le Professeur Harvey C. MANSFIELD
Professeur à l'Université de Harvard

Mme Françoise MELONIO
Normalienne, agrégée de lettres,
Professeur de littérature à Paris IV

Mme Sandra Day O'CONNOR
Membre honoraire de la Cour Suprême des États-Unis

M. Sergio ROMANO
Ancien ambassadeur – historien

Mme Dominique SCHNAPPER
Directeur d'études à l'école des Hautes Études en Sciences Sociales

M. Alain-Gérard SLAMA
Directeur d'études à l'Institut d'Études Politiques de Paris

M. Richard von WEIZSACKER
Ancien Président de la République d'Allemagne

M. Georges de LA LOYERE
Secrétaire du Jury



PRIX
ALEXIS
DE
TOCQUEVILLE

**LAURÉATS DES PRÉCÉDENTS
PRIX TOCQUEVILLE**

Raymond ARON
(1979)

David RIESMAN
(1980)

Alexandre LINOVIEV
(1982)

Sir Karl POPPER
(1984)

Louis DUMONT
(1987)

Octavio PAZ
(1989)

François FURET
(1991)

Leszek KOLAKOWSKI
(1994)

Michel CROZIER
(1997)

Daniel BELL
(1999)

Pierre HASSNER
(2003)

Colin POWELL
(2006)

Raymond BOUDON
(2008)

Zbigniew K. BRZEZINSKI
(2011)



PRIX

**ALEXIS
DE
TOCQUEVILLE**

ALEXIS DE TOCQUEVILLE CHEZ VOUS

Ses papiers personnels sont en ligne

Les archives personnelles d'Alexis de Tocqueville, constituées de correspondances envoyées et reçues, de documents liés à ses fonctions et à ses activités politiques, de notes de voyage, des brouillons et manuscrits autographes de ses œuvres, sont désormais facilement accessibles sous leur forme originale, manuscrite.

Propriété privée de ses descendants, le fonds du célèbre philosophe politique, conservé dans le chartrier du château de Tocqueville, a été inventorié en 2002 par les archives départementales, où il était, depuis, consultable sur microfilms.

Numérisées par le conseil général de la Manche avec le soutien de la direction régionale des affaires culturelles, ces quelques 98 bobines (représentant 3 580 dossiers de documents), sont désormais accessibles sur le site internet départemental archives.manche.fr. Une démarche unique qui permettra à celui qui, sur quelque continent qu'il se trouve, s'intéresse au penseur de la liberté démocratique, de consulter ces documents chez lui.

Adresse : archives.manche.fr

Un site multimedia « Alexis de Tocqueville »

Accessible sur les portails internet Culture.fr (rubrique multimédia) ou des Archives de France (rubrique commémorations nationales), le site multimedia Alexis de Tocqueville s'attache à faire entrer l'internaute dans l'univers tocquevillien : tout à la fois sa famille et ses amis présentés dans de nombreux portraits historiques, les lieux où il habitait et lieux qu'il visita, et, bien sûr, une initiation à son œuvre politique et historique.

Riche des technologies du multimedia : images, diaporamas, textes lus, florilège de documents d'archives, le site, véritable exposition virtuelle, s'adresse aussi bien aux néophytes qu'aux amateurs avertis, grand public ou public exigeant. Il est en effet un vecteur de connaissance et de partage de l'œuvre tocquevillienne. Il se décline également dans une version anglaise intégrale.

Adresses :
archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/celebrations-nationales/sites-internet
ou tocqueville.culture.fr



PRIX

ALEXIS
DE
TOCQUEVILLE

BIOGRAPHIE DU LAURÉAT
PHILIPPE RAYNAUD

Philippe Raynaud, né en 1952, est ancien élève de l'ENS de Saint Cloud (1972-1976), agrégé de Philosophie (1975), docteur d'Etat en Science politique (1987) et agrégé de Science politique (1991). Chercheur au CNRS (1988-1991), puis professeur à l'Université de Lille II de 1991 à 1997, il est Professeur de Science politique à l'Université de Panthéon-Assas (Paris II), où il enseigne la philosophie du droit et la philosophie politique. Il est membre senior de l'Institut Universitaire de France depuis 2004. Invité dans diverses Universités étrangères (2012-2013), *Fellow* au *Straus Institute of Advanced Study of Law, New York University*), il a également enseigné à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Centre de Recherches Politiques Raymond Aron) et à Sciences Po Paris.

Ses recherches récentes ont porté sur la philosophie du droit et sur l'histoire de la pensée libérale et républicaine en Europe et en Amérique, sans négliger les débats politiques contemporains. Il s'est particulièrement intéressé, dans la tradition ouverte par Tocqueville, à la comparaison des traditions politiques française et américaine. Son dernier livre porte sur la philosophie de la civilité et de la politesse au siècle des Lumières.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

1. *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, Paris, P.U.F., coll. «Recherches politiques», 1987, réed. coll. Quadrige, 1996.
2. Philippe Raynaud et Stéphane Rials (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, sous la direction de Philippe Raynaud et Stéphane Rials, Paris, P.U.F., 1996. 3^e édition augmentée, Paris, P.U.F., coll. Quadrige, 2003.
3. *L'extrême gauche plurielle. Entre démocratie radicale et révolution*, Paris, Autrement, coll. Cevipof, 2006. Trad. en grec, Polis, 2008.
4. *Le juge et le philosophe*, Paris, Armand Colin, coll. Le temps des idées, 2008.
5. *Trois révolutions de la liberté. Angleterre. Amérique. France*, PUF, coll. Léviathan, 2009.
6. Claude Habib et Philippe Raynaud (dir.), *Malaise dans la civilité*, Paris, Perrin, 2012.
7. *La politesse des Lumières. Les lois, les mœurs et les manières*, 2013, Gallimard, coll. *L'homme et la cité*. (Prix Grammaticakis-Neumann, Académie des Sciences Morales et Politiques, 2013; prix Montaigne de la ville de Bordeaux).